

phase administrative		DEPARTEMENT DE HAUTE-VIENNE
]	avant-projet	COMMUNE DE CHAMBORET
]	document soumis à enquête publique	
]	document approuvé	
REVISION SIMPLIFIEE N° 1		M.D.VILLENEUVE-BERGERON - Architecte D.P.L.G. - Urbaniste S.F.U. 11 rue du 8 mai 1945 - 87480 SAINT PRIEST TAURION tel : 05 55 39 60 61 - fax : 05 55 39 79 31

PRESENTATION DU DOSSIER N°4
Modifications apportées au règlement

2-4	P.L.U
13 Février 2009	PLAN LOCAL D'URBANISME

- dossier n°4 : Modification du règlement

Quelques difficultés ont été enregistrées lors de l’instruction de permis de construire pour l’extension de constructions existantes dans le bourg ou dans les villages ;

D’autre part il s’avérait indispensable de procéder à une relecture du règlement afin d’apporter les modifications nécessaires, en cohérence avec l’évolution de la réglementation d’urbanisme, entrée en vigueur en octobre 2007.

Aussi, le règlement du PLU de Chamboret a été restructuré au niveau des dispositions générales et modifié ponctuellement selon les articles des différentes zones. De plus, le règlement de la zone Ne créée dans le cadre de la révision simplifiée – dossier n°1 - a été ajouté.